

**LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL****MESSAGE PUBLIÉ À L'OCCASION DE LA JOURNÉE
MONDIALE
DE LA SANTÉ MENTALE****Le 10 octobre 2010**

La Déclaration universelle des droits de l'homme et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels garantissent à chaque personne le droit de jouir du meilleur état de santé physique et mentale qu'elle puisse atteindre, en ce compris le droit aux soins et services de santé, sans discrimination d'aucune sorte.

La constitution de l'Organisation mondiale de la Santé mentionne les aspects physiques, mentaux et sociaux de notre bien-être, qui sont étroitement liés. Les maladies mentales ont de sérieuses incidences sur l'état du corps et sur les rapports sociaux, et les maladies du corps, surtout lorsqu'elles sont graves et prolongées, peuvent être cause d'isolement social et de troubles mentaux.

Or, bien des pays sont loin d'offrir les traitements nécessaires à ceux qui sont atteints de maladie mentale, alors que ces traitements sont relativement peu onéreux et faciles à administrer. La vaste majorité de ceux qui souffrent de troubles mentaux ou neurologiques ou de dépendance à certaines substances ne reçoivent pas les soins les plus élémentaires, lesquels sont pourtant essentiels si nous voulons offrir à certaines des personnes les plus marginalisées du monde, surtout dans les pays en développement, l'espoir d'une vie de dignité.

Le Programme d'action de l'Organisation mondiale de la Santé intitulé « Comblent les lacunes en santé mentale » a été adopté à l'échelon mondial dans le but de répondre à la demande élevée de services de ce type. J'invite tous les pays à adhérer aux objectifs de ce programme et à s'employer à les atteindre. Si les moyens appropriés étaient mis en œuvre, il serait possible de traiter des dizaines de millions de personnes atteintes de dépression, de schizophrénie, d'épilepsie et d'autres troubles.

Nous devons faire tomber les barrières qui mettent à part ceux dont les capacités sont réduites par des maladies mentales ou psychosociales. La discrimination à l'égard des personnes atteintes de troubles mentaux n'a pas sa place dans notre monde. La santé, c'est aussi la santé mentale.